

Transformer à la ferme : hygiène alimentaire et HACCP

Financement

Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

CIA 17-79
POIRIER
07.61.97.33.19
karine.poirier@cmds.chambagri.fr

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salarié(e)
Actif(vé) non salarié(e)

Sélection :

Inscription obligatoire par un conseiller
en insertion professionnelle

Niveau d'entrée requis :

Sans niveau spécifique

Conditions d'accès :

pas de conditions d'accès réglementaires

Prérequis pédagogiques :

Non renseigné

Contrat de professionnalisation possible ?

Non

Objectif de la formation

Objectif(s) de la formation : Appliquer les bonnes pratiques d'hygiène pour maîtriser la sécurité des produits transformés. Rédiger son plan de maîtrise sanitaire. Elaborer ses fiches d'enregistrement de fabrication.

Contenu et modalités d'organisation

Présenter les principales de la réglementation sanitaire Définir le paquet hygiène Citer les exigences de la réglementation sanitaire Présenter le contexte réglementaire des circuits courts et rappeler leurs obligations Définir le Plan de Maîtrise Sanitaire et comprendre son importance Expliquer les bonnes pratiques d'hygiène sanitaire Identifier les différents types de danger Identifier les moyens de maîtrise Expliquer un système de traçabilité Connaître l'organisation et le fonctionnement d'un atelier de transformation Identifier les moyens de maîtrise des dangers par étape Réaliser des enregistrements Évaluation des acquis et de la formation

Parcours de formation personnalisable ? **Oui** Type de parcours **Mixte**

Validation(s) Visée(s)

> Attestation de fin de formation

Et après ?

Suite de parcours

Non renseigné

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00345147	du 07/02/2023 au 31/12/2023	Vouillé (79)	CIA 17-79		Non éligible	
00437834	du 02/01/2024 au 31/12/2024	Vouillé (79)	CIA 17-79		Non éligible	